

<p><b>D 26-51</b></p> <p><b>TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE : MISE A JOUR 2026.</b></p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L’an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Nathalie MAHIER, Patrick BLOSSE, Adjointes au Maire, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Antoine ARIF, Valérie BONNEL, Brigitte NOUAUX, Sylvie FAYE, Guillaume CHEVRANT-BRETON, Jean-Luc LEMARIÉ, Agnès BERODOT et Michaël GOSSELIN, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Marianne ESHET : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	--

Laurent LAEMLÉ rappelle aux membres du conseil municipal que les tarifs 2026 pour les concessions au cimetière ont été approuvés par délibération n° D25-70 en date du 6 novembre 2025 :

Tarifs des concessions du cimetière	Tarifs depuis le 01/01/2025	Tarifs Au 01/01/2026
Emplacement de concession trentenaire 2 m <sup>2</sup>	<b>690 €</b>	<b>705 €</b>
Cavurne (case enterrée) 30 ans	<b>1065 €</b>	<b>1090 €</b>
Colombarium (case hors sol) 30 ans	<b>925 €</b>	<b>945 €</b>
Emplacement de concession trentenaire 2 m <sup>2</sup> avec caveau 2 personnes	<b>2 660 €</b>	<b>2720 €</b>

Il informe également que la mairie récupère parfois des emplacements (avec ou sans caveau) lorsque les concessionnaires décident de ne pas renouveler leur contrat, tel est le cas actuellement pour un emplacement avec caveau 1 place.

Afin de permettre à la mairie d’attribuer ce nouvel emplacement, il est proposé aux membres du conseil municipal de décider d’un tarif pour « emplacement de concession trentenaire 2m<sup>2</sup> avec caveau 1 personne ».

Proposition : 2200 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de fixer à 2200 € le prix de « l'emplacement de concession trentenaire 2m<sup>2</sup> avec caveau 1 personne » et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Récapitulatif des tarifs des concessions 2026 :

Tarifs des concessions du cimetière	Tarifs depuis le 01/01/2025	Tarifs Au 01/01/2026
Emplacement de concession trentenaire 2 m <sup>2</sup>	<b>690 €</b>	<b>705 €</b>
Cavurne (case enterrée) 30 ans	<b>1065 €</b>	<b>1090 €</b>
Colombarium (case hors sol) 30 ans	<b>925 €</b>	<b>945 €</b>
Emplacement de concession trentenaire 2 m <sup>2</sup> avec caveau 2 personnes	<b>2 660 €</b>	<b>2720 €</b>
Emplacement de concession trentenaire 2 m <sup>2</sup> avec caveau 1 personne	<b>Sans objet</b>	<b>2200</b>



Olivier COLIN,  
Maire.

